



Doc. 13445
07 avril 2014

La situation et les droits des minorités nationales traditionnelles en Europe

Amendement¹ n° 24

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, première phrase, remplacer les mots « De plus, des accords territoriaux peuvent jouer un rôle important pour la protection » par les mots suivants :

« Diverses formes de protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales fondées sur de bonnes pratiques devraient être largement prises en considération et mises en valeur en vue d'améliorer la protection et la promotion des droits des personnes appartenant à des minorités nationales. Parmi ces formes, des accords territoriaux pourraient jouer un rôle important pour la protection effective ».

Déposé par:

STROE Ionuț-Marian, Roumanie, ADLE
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GORGHIU Alina Ștefania, Roumanie, ADLE
GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE
MAGRADZE Guguli, Géorgie, SOC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC

1. 2014 - Deuxième partie de session

